

Restauration de zone humide et gestion alternative des drains agricoles (2024) Gestion des rejets d'eaux pluviales et réhabilitation de cours d'eau (2025) Syndicat Loisanse Minette

Maen Roch, La Desnière, La Sévinais

Année / Période / Durée : 2025 / juillet / 3 semaines

Longueur de cours d'eau : 400 m

Surface de zone humide restauré : 4 000 m²

Hydrogéomorphologie : Rang 1 de Strahler

Programme d'action : Contrat Unique Couesnon



Objectifs :

- Restaurer le milieu naturel, biodiversité
- Restauration du gabarit
- Favoriser les débordements
- Diversification des écoulements
- Création d'habitats
- Gestion rejets drains agricoles
- Gestion eaux pluviales

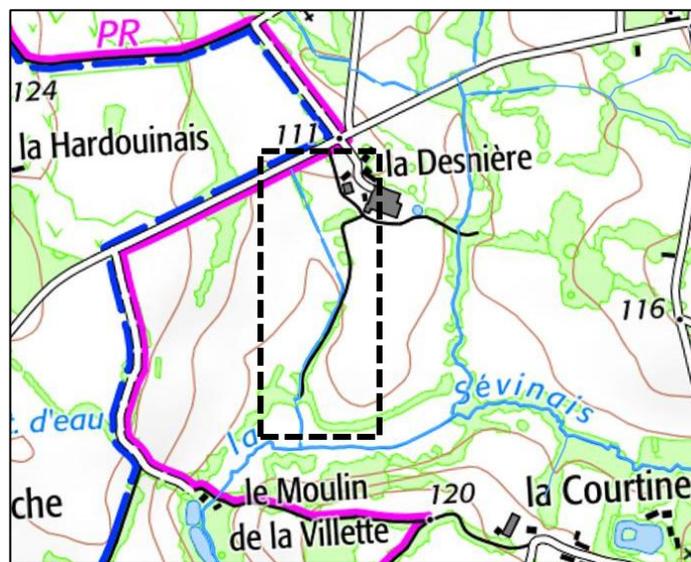
Maitre d'ouvrage : SLM

Maître d'œuvre : SLM

Propriétaire : Privé

Gestionnaire : Privé

Réalisation : Agrioservices



Description du site :

Ces travaux sont situés en amont du moulin de la Vilette. Sur ce secteur, le bassin de la Sévinais a fait l'objet de nombreux autres travaux de restauration (2022 et 2023 = 1km de cours d'eau restauré). Cet affluent situé sur la ferme de la Desnière n'a plus de capacité de débordement depuis les travaux hydroagricoles des années 80 (largeur plein bord 2,5m pour une profondeur d'1,5m). Les faciès d'écoulements sont très peu diversifiés. Les travaux permettront d'améliorer l'état écologique du lit mineur et la zone humide attenante par le rehaussement du niveau de la nappe. Pour cela, il est nécessaire de travailler sur les réseaux hydrauliques annexes (drains et eaux pluviales).



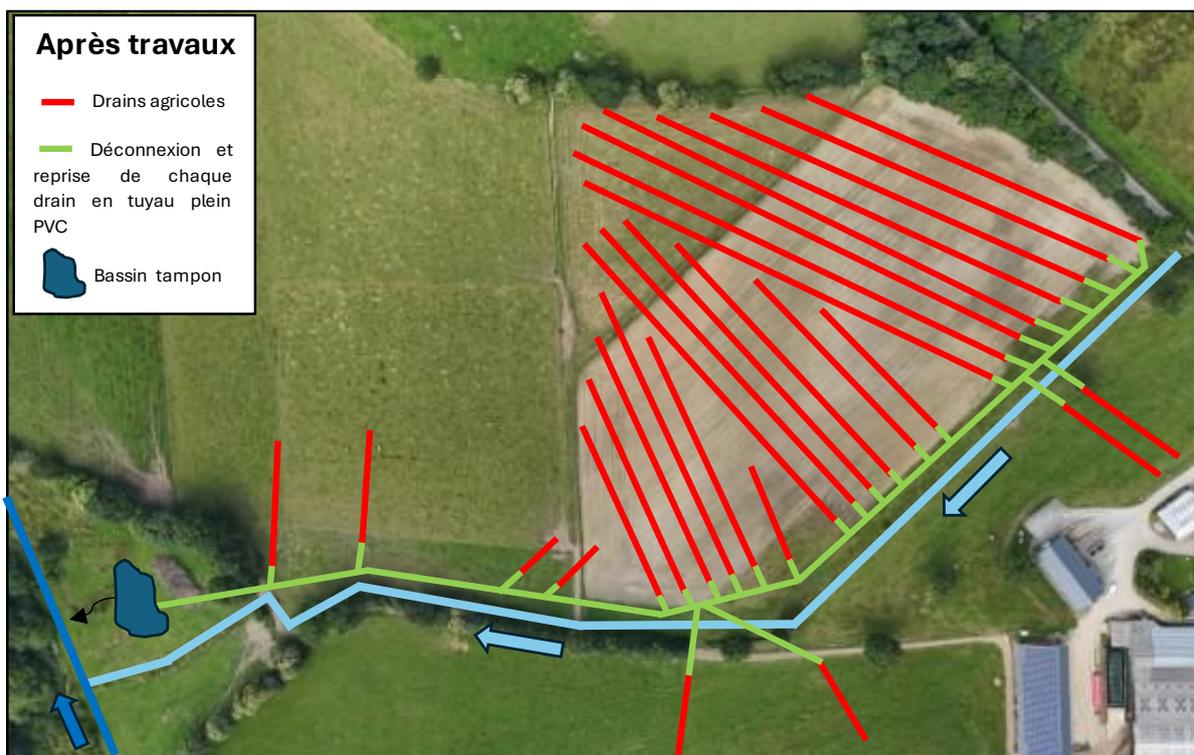
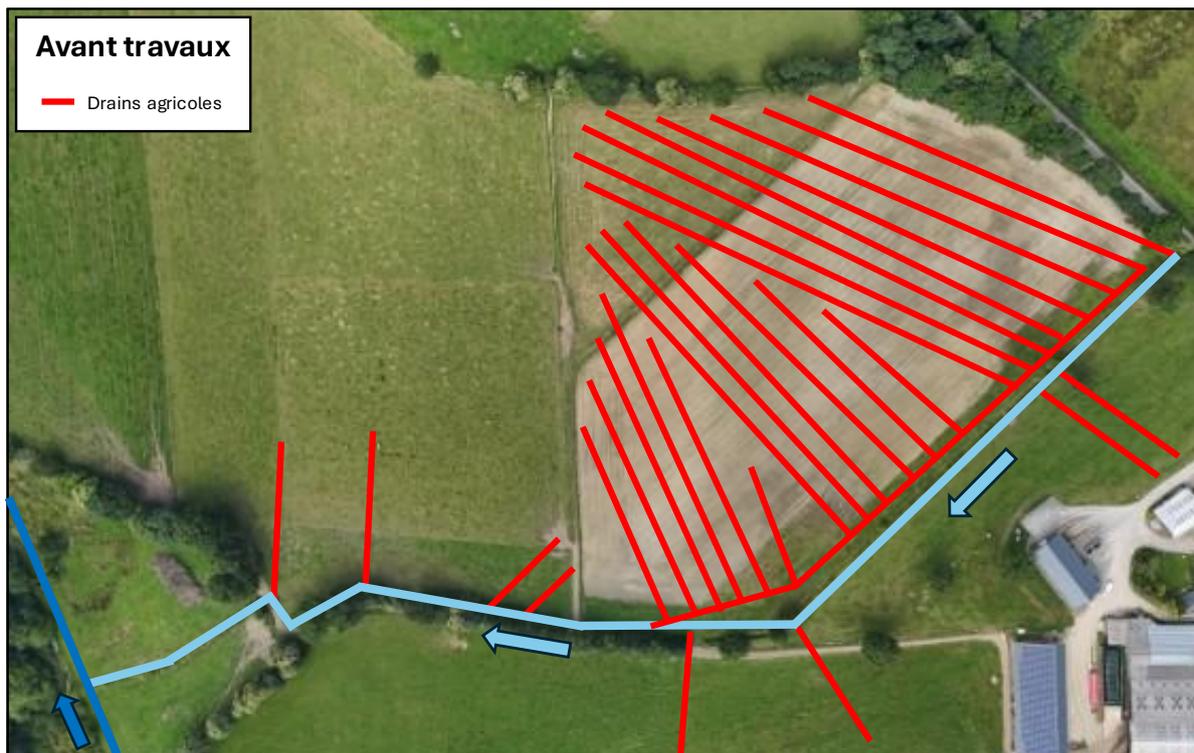


Schéma de principe illustrant la déconnexion du réseau de drainage



Travaux 2024 :

Les travaux ont débuté en septembre 2024 par la déconnexion du réseau de drainage se rejetant directement dans le fond du cours d'eau à restaurer. Cette technique consiste à supprimer chaque arrivée de drain au cours d'eau sur plusieurs mètres (largeur de la bande enherbée) et de tirer un tuyau plein PVC dans un bassin tampon en aval. Cela permettra (2025) de rehausser le fond du lit du cours d'eau (bénéfices = débordement, caractère humide de la vallée, diversification des écoulements, etc) tout en assurant le fonctionnement du drainage sur la partie en culture. Ce type de projet s'inscrit pleinement dans la recherche de solutions alternatives et conciliantes de gestion des drains agricoles et de restauration des cours d'eau et zones humides.



Vue aérienne avant travaux



En chiffres (partie 2024)

- 611 ml de pose de tuyaux plein PVC
- 4 000 m² de zone humide attenante au cours d'eau restauré
- 2 regards de visite installés le long du réseau de drain collecté



Bilan 2024 :

- Travaux : 44 370,60 € TTC (19 566,60 € TTC + 24 804,00 € TTC)
- Financement : 50% Agence de l'Eau Loire-Bretagne, 30% Département d'Ille-et-Vilaine, 20% Syndicat Loisanse Minette



Contraintes et solutions 2024 :

La principale contrainte de cette restauration était de retrouver les arrivées de drains dans le fond du lit du cours d'eau. Un travail de cartographie à partir d'orthophotos anciennes et de prospection terrain avec l'agriculteur a été effectué.



Vues aériennes pendant travaux



Travaux 2025 :

Les travaux ont débuté en juillet 2025 par la réhaussement du lit avec l'apport de près de 800 m³ de terre et la suppression des merlons de curage. Les eaux pluviales de la ferme ont été déconnectées du cours d'eau en créant un bassin tampon de 70 m³. Un lit mineur au gabarit « naturel » a été recréé sur plus de 400mL. Aujourd'hui les caractéristiques structurales du ruisseau sont de l'ordre de 15 à 20 cm de hauteur pour 50 cm de largeur. Près de 60 T de matériaux ont également été importés pour recréer un matelas alluvial tout en variant les faciès d'écoulement (radiers, fosses, plat courant).



Vues aériennes pendant travaux (création du lit + bassin eaux pluviales)



En chiffres (partie 2025)

- 400 mL de cours d'eau
- 60 T de granulats
- 800 m³ de terre importée
- 4 franchissements engins agricoles



Bilan 2024 + 2025 :

- Travaux : 78 875,47 € TTC (19 566,60 € TTC + 24 804,00 € TTC en **2024** + 34 504,87 € en **2025**)
- Financement : 50% Agence de l'Eau Loire-Bretagne, 30% Département d'Ille-et-Vilaine, 20% Syndicat Loisanse Minette



Vues aériennes après travaux